per
sée

Bulletin de correspondance hellénique

Alexandrie (Egypte)

Jean-Yves Empereur

Citer ce document / Cite this document :

Empereur Jean-Yves. Alexandrie (Egypte). In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 120, livraison 2, 1996. pp. 959-970;

doi : https://doi.org/10.3406/bch.1996.7036

https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1996_num_120_2_7036

Fichier pdf généré le 09/11/2022

BY: $ = creative commons

Alexandrie (Égypte)

par Jean-Yves EMPEREUR*

En 1995[1], un seul terrain a fait l'objet de fouilles d'urgence au cœur de la ville, celui de l'ancien théâtre Diana. Cela paraîtra peu par rapport aux cinq interventions de sauvetage de 1994, mais, comme on le verra dans ce rapport, la grande superficie de cette parcelle nous contraignait à refuser les autres propositions de fouilles qui nous ont été faites par le Service Archéologique Égyptien. Ces fouilles terrestres ont été financées par le Ministère Français des Affaires Étrangères, l'Institut Français d'Archéologie Orientale et l'École Française d'Athènes. D'autre part, les fouilles sous-marines sur le site archéologique immergé au pied du Fort Qaitbay ont repris au mois de mai 1995, avec des moyens importants fournis par la Fondation Elf. Cette nouvelle campagne a permis de progresser dans la cartographie du site et dans la documentation de la moitié des 2000 pièces qui le constituent. Un choix d'entre elles a été mis à terre pour désalinisation en vue d'une future présentation au public.

Persée creative commons

1. *Les fouilles terrestres. Le théâtre Diana*

La campagne de fouille a eu lieu du 12 février au 6 juillet 1995, sous la responsabilité de Laurent Grimbert, Christophe Requi et Sandrine Elaigne (AFAN). Elle faisait suite à une première opération de sauvetage qui avait duré trois mois en 1994. Sur cette parcelle de 2100 m^2, 200 m^2 avaient été fouillés en 1994 et les premières couches hellénistiques avaient été atteintes par endroits. Les trois mois de fouille effective en 1995 ont permis de compléter les observations sur la nécropole d'époque médiévale située au Nord du sondage et d'étendre la fouille pour tenter de mieux comprendre la situation du triclinium pavé de la mosaïque à la Méduse au sein de la grande maison à laquelle elle appartenait. Si l'extension du dégagement de la nécropole a permis de mieux saisir son organisation et sa datation, en revanche, vu l'intensive récupération qui a affecté le site au moment de la construction de la muraille toulounide (IX^e siècle), seule la fouille en aire ouverte des deux tiers du terrain prévue pour les deux années qui viennent autorisera la compréhension de l'organisation de ce quartier.

A. La fouille du cimetière

Le décapage des remblais supérieurs a rapidement fait apparaître une série d'inhumations appartenant à un cimetière d'époque médiévale. 44 sépultures ont été étudiées. L'étude des 25 inhumations découvertes en 1994 a été faite en 1995. Il est délicat d'être affirmatif quant à la datation de ce cimetière. Tout au plus est-il possible de lui attribuer un *terminus post quem* grâce à la présence, dans le remblai d'installation des sépultures, de céramique glaçurée d'époque fatimide (XI^{e}-XII^{e} siècle).

Les sépultures sont toutes implantées dans un remblai à des profondeurs variant entre 8,50 et 9,50 m par rapport au niveau de la mer. Peu de recoupements existent entre les sépultures, traduisant certainement l'existence de dispositifs de signalisation en surface. Néanmoins, les recoupements au sein de quelques groupes de tombes révèlent une occupation continue de cette nécropole avec plusieurs phases d'inhumations. La mise en relation de l'orientation des sépultures, de leur profondeur et de leurs éventuels recoupements ne permet cependant pas d'accéder à une vision diachronique de l'occupation de ce cimetière.

Des perturbations stratigraphiques postérieures à la nécropole peuvent expliquer la présence isolée d'ossements humains ne correspondant vraisemblablement pas à des sépultures. Des réductions de sépultures semblent exister, notamment pour une fosse qui contenait des ossements d'adulte et d'immatures.

1) Organisation spatiale

L'orientation des tombes est principalement Est-Ouest (tête de l'individu à l'Ouest), mais des variations de cet axe sont perceptibles (orientation Nord-Ouest/Sud-Est). La répartition des sépultures laisse apparaître des espaces vierges. C'est notamment le cas pour deux tombes qui se trouvent isolées à l'Ouest du principal groupe funéraire. Aucun élément stratigraphique (voirie, bâtiment) ou anthropologique (état sanitaire des sujets inhumés) ne nous permet, dans l'état actuel des travaux, de comprendre cette situation topographique particulière.

2) Anthropologie de terrain

L'étude des ossements et l'analyse des processus taphonomiques à l'intérieur des sépultures permettent d'obtenir une série de renseignements. Les adultes (+ de 20 ans) représentent 80 % des inhumations, les adolescents (entre 10 et 20 ans) 7 %, les enfants 13 %. La détermination de l'âge s'est faite dans le cas des immatures grâce à l'étude de la dentition. Seules deux tombes correspondent à des individus très jeunes. Le plan de répartition n'indique pas qu'un secteur funéraire particulier ait été réservé aux immatures. Pour les adultes, il n'a pas été proposé de différenciation entre adulte jeune, moyen et âgé.

L'importance du nombre d'individus dont le sexe n'a pas pu être déterminé (55 %) correspond aux inhumations de la campagne de 1994, dont la mauvaise conservation des coxaux n'a pas permis de proposer un diagnostic sexuel. Lors de l'extension de la fouille en 1995, la diagnose sexuelle a été effectuée au moment de la fouille. Cette forte proportion d'indéterminés empêche la

reconnaissance d'éventuels espaces d'inhumations réservés aux hommes (7 %) ou aux femmes (18 %). Aucune méthode de détermination sexuelle n'étant actuellement fiable pour les immatures (20 %), ceux-ci ont été décomptés à part.

La mise au jour dans plusieurs sépultures de clous et fragments de bois permet de reconstituer un mode préférentiel d'inhumation en cercueil. Ces indications sont confirmées par l'étude de la taphonomie qui témoigne alors de décompositions en espace vide (39 %). Cependant, certaines sépultures révèlent l'existence de décompositions en espace colmaté (maintien de certaines connexions labiles : main, pieds...), probablement en pleine terre (18 %). Aucune zone préférentielle n'apparaît pour l'un ou l'autre type de sépulture. Le comblement des tombes est constitué par des remblais consécutifs à l'effondrement des couvertures des tombes dans le cas des inhumations en cercueil. Cet effondrement a dû, pour certaines sépultures, survenir très rapidement (avant la fin des processus de décomposition) comme le montre le maintien en connexion anatomique de certaines articulations labiles, malgré la présence avérée de cercueils (traces de bois et présence de clous).

Les limites des creusements n'ont pu être repérées qu'exceptionnellement à cause de l'extrême hétérogénéité des remblais. Seule une fosse a pu être clairement individualisée (fosse trapézoïdale recoupant un niveau de sol de mortier). Le fond des fosses est souvent formé par un lit de limon sableux mêlé de cailloutis et d'inclusions charbonneuses.

Les individus sont très majoritairement inhumés en décubitus dorsal. Seuls deux sujets sont placés en décubitus latéral dont un avec les membres supérieurs ramenés au niveau du crâne. Les membres supérieurs sont le plus souvent placés le long du corps, mais des variantes existent (repliés sur le thorax, le pubis...). Les membres inférieurs sont généralement en extension avec cependant plusieurs exemples de position fléchie. Dans quelques cas, il est possible d'établir que la position latérale du crâne est volontaire (rachis cervical en connexion et maintien des liaisons crâne-cervicales) et ne résulte pas d'une dynamique taphonomique liée aux processus de décomposition.

3) Mobilier associé

Plusieurs monnaies, tessons de céramique, coquillages... sont associés aux inhumations. Le risque d'interférence avec le remblai d'installation est toutefois important du fait de l'impossibilité de définir clairement les limites des fosses sépulcrales. Des dépôts volontaires semblent cependant attestés (monnaie et anneau en bronze contre un crâne, par exemple).

4) Éléments de comparaison à Alexandrie

Les fouilles de la mission polonaise à Kôm el-Dick, à 800 m au Sud du théâtre Diana, ont révélé depuis les années 1960 de nombreux vestiges d'époque romaine et islamique. La découverte de deux nécropoles islamiques (VII^{e}-VIII^{e} s. et XIII^{e}-XIV^{e} s.) nous donne quelques éléments de réflexion complémentaire.

La différence majeure entre les nécropoles de Kôm el-Dick et celle du Diana réside dans l'existence de tombes bâties en blocs calcaires avec une couverture de dalles. Des tombes en pleine terre sont également présentes. Des stèles de signalisation des sépultures sont attestées dans plusieurs cas[2], ainsi que des réductions au sein d'une même sépulture. La majorité des inhumations se fait suivant le rituel musulman (décubitus latéral droit avec la tête à l'Ouest et le crâne tourné vers le Sud).

Nous ne retrouvons aucun de ces éléments dans la fouille du Diana. Aucune tombe n'est bâtie, même s'il est possible que des moellons calcaires aient joué le rôle de pierres de calage pour les cercueils. De tels aménagements n'ont pu être strictement mis en évidence, à cause de l'hétérogénéité du remblai qui rendait impossible la distinction de telles structures. La signalisation des sépultures ne nous est connue que par l'absence de recoupements entre les tombes, aucune stèle gravée n'ayant été mise au jour. Enfin, le rituel funéraire musulman traditionnel est totalement absent ici. Les quelques exemples de crâne tournés vers une direction particulière résultent des processus de décomposition plutôt que d'une volonté délibérée.

Ces différences entre les nécropoles des deux sites peuvent laisser penser que nous nous trouvons, au Diana, en présence du cimetière d'une communauté chrétienne.

B. Fouille dans la partie Sud du terrain

Outre le fait que le terrain naturel n'a pu être atteint durant cette campagne, la compréhension générale de l'occupation du secteur ainsi que l'interprétation des structures mises au jour est fortement limitée par la présence d'une importante tranchée de récupération islamique ayant créé des « îlots stratigraphiques » sans corrélation évidente.

Le premier objectif était la fin de la fouille de la mosaïque MOS 30, à l'emblèma décoré d'une tête de Méduse, du triclinium d'une maison du IIe siècle ap. J.-C. qui avait été partiellement
FIG. 1 découverte dans la partie Sud du terrain en 1994. Nous avons donc effectué un sondage complémentaire dans la berme Sud au-dessus de la mosaïque. Le sol est délimité par les tranchées de récu-

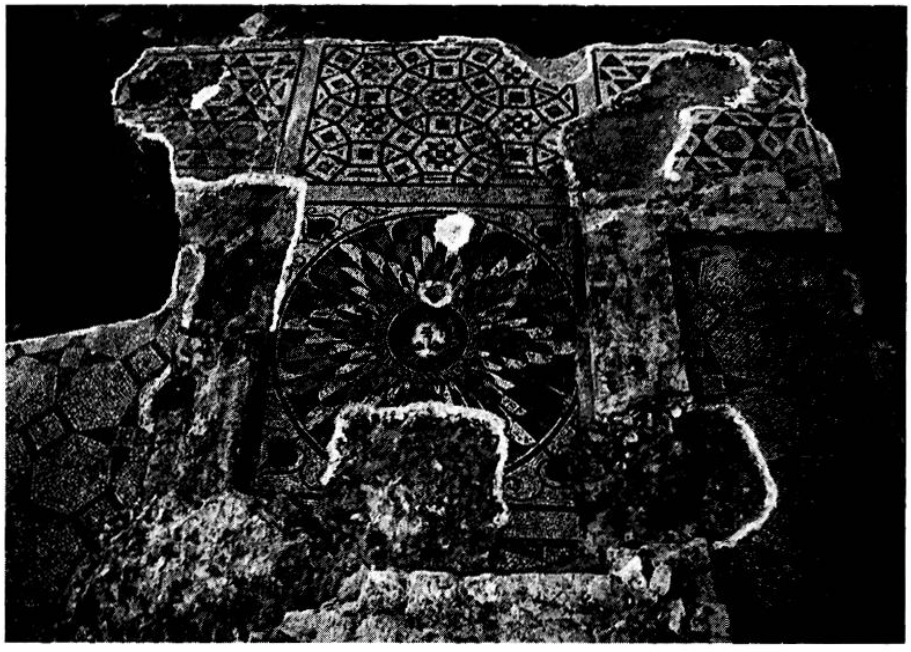

Fig. 1. Fouille du terrain Diana : vue du triclinium à la mosaïque de la Méduse, après le dégagement de l'ensemble de la pièce. Cliché Ch. Requi.

pération, d'époque islamique, des murs ayant fonctionné avec la mosaïque MOS 30. Il est traversé, comme la mosaïque, par les piliers du théâtre moderne du Diana. Ce sol est constitué de dalles de marbre de remploi de natures différentes. Au terme de cette fouille, l'ensemble du décor mosaïqué a été dégagé et sa dépose est prévue pour l'année 1996.

À l'Est du triclinium, on a dégagé les restes d'un réservoir d'eau dont les parois ont disparu. Sa fonction n'est pas encore clairement établie : bain, réservoir d'eau potable, lavoir... La zone a révélé un enchevêtrement de constructions liées au stockage et à l'acheminement de l'eau dont la chronologie est difficile à fixer. Nous avons là plusieurs phases de construction, suivies de restaurations, que la poursuite de la fouille nous permettra d'individualiser correctement.

La fouille des zones situées à l'Ouest et au Nord du triclinium a révélé l'existence de trois autres mosaïques à décor géométrique, sans que l'organisation d'ensemble de la maison puisse être perçue. Le mobilier trouvé sous les radiers des deux pans de mosaïques situées au Nord semble dater du début de l'époque impériale.

2. *Les fouilles sous-marines*

La seconde campagne de la fouille d'urgence du site immergé à l'Est du fort mamelouk de Qaitbay a duré 14 semaines, en mai-juin puis septembre-octobre 1995. Ces travaux, placés sous le patronage de l'IFAO[3], étaient financés par des crédits privés de la Fondation Elf et de la Société de Production Gédéon.

Rappelons qu'à l'automne 1994, les autorités égyptiennes m'ont demandé de procéder à une fouille d'urgence sur un site immergé à l'Est du fort mamelouk de Qaitbay, situé à la pointe Est de l'ancienne île de Pharos. Ces vestiges, connus depuis 1961, se trouvaient menacés depuis 1993 par la construction d'un mur de béton qui était censé protéger le fort des tempêtes d'hiver. À l'issue de cette première campagne, j'avais conclu mon rapport en soulignant la difficulté à continuer des travaux sur un site d'une telle importance avec les seuls crédits institutionnels, si l'on ne voulait pas multiplier de manière déraisonnable le nombre de campagnes de fouilles. Les mécènes ont alors proposé de prendre le relais et ces recherches n'ont pu être réalisées que grâce à leur soutien.

L'équipe était placée sous la direction de Jean-Yves Empereur (CNRS) et comprenait une trentaine de plongeurs : les égyptologues Jean-Pierre Corteggiani et Georges Soukiassian (IFAO) ; les archéologues de l'Organisation Égyptienne des Antiquités, Mohamed Mustapha, Mohamed el-Sayyed et Samah Ramsès ; les archéologues Dominique Allios (AFAN), Annick Chêle, Véronique François (CNRS), Nathalie Gassiolle, Christophe Requi (AFAN) et Martine Sciallano (Musée d'Istres) ; le géographe Benoît Poinard ; les dessinateurs Michel Rival (CNRS, CCJ Aix-en-Provence) et Alain Peton ; les photographes Alain Lecler (IFAO) et Jean-Claude Hurteau (CNRS) ; les topographes Patrick Deleuze (IFAO), Christian Braun, Xavier Ablain, Jérôme Salvat et Rodolphe Four-

nier ; Walid Nazmi (Univ. d'Alexandrie, Environnement marin) ; les plongeurs Robert Leffy, Gilbert Heyberger, Georges Orselli et Pierre Bruno jr. La direction de la plongée et de la technique était assurée par Louis Bochaton, Pierre Bruno et Jean Curnier. Nous avons aussi profité de la visite d'Honor Frost, qui avait exploré le site sous-marin en 1968 pour le compte de l'UNESCO : sa connaissance du lieu avant la mise en place du mur de béton au début des années 1990 nous a été fort utile. On verra l'intérêt de son concours au cours de ce rapport.

Le but principal de cette campagne était de compléter la carte topographique et les dessins des éléments architecturaux antiques entrepris à l'automne 1994. À la demande des autorités égyptiennes, il était aussi prévu de mettre à terre quelques dizaines des pièces parmi les plus importantes et de les restaurer pour les présenter au public. Deux campagnes ont eu lieu, au printemps et à l'automne 1995. Le choix de ces saisons de fouilles est dû aux régimes des vents, aussi forts en été qu'en hiver, provoquant des turbulences dans l'eau qui réduisent fortement la visibilité.

A. La cartographie et la documentation

Grâce à une équipe renforcée de topographes, nous avons pu établir une nouvelle carte du site : l'usage concomitant de trois systèmes d'enregistrement, la lecture directe des données par GPS, par théodolite électronique et par la simple triangulation au fond, seule méthode utilisable par gros temps, a permis de progresser de manière efficace : à ce jour, la carte compte 1 000 blocs, contre la moitié l'année dernière. En outre, parallèlement à la carte, nous avons procédé à la documentation de chaque bloc, avec dessin et photographie. Ces archives sont constituées systématiquement en vue
FIG. 2 de l'étude architecturale qui suivra la fouille.

B. Les éléments d'époque pharaonique

Je n'entrerai pas ici dans le détail du catalogue des pièces pharaoniques. Il semble plus naturel de le réserver au rapport qui sera publié dans le *BIFAO* avec, entre autres, les transcriptions des inscriptions hiéroglyphiques, telles qu'elles ont été déchiffrées sous l'eau par J.-P. Corteggiani et G. Soukiassian.

Trois obélisques ont été découverts. Deux d'entre eux appartiennent au pharaon Séthi I^{er}, le père de Ramsès II. Le premier est en granite d'Assouan (hauteur conservée : 1,44 m) : c'est la partie supérieure de l'obélisque, comme le montre la feuillure sur laquelle venait s'encastrer le pyramidion. Sur deux faces, le pharaon est figuré en sphinx à tête d'animal séthien (sorte d'animal fantastique
FIG. 3 rappelant le tapir), alternant avec, sur les autres faces, une représentation en sphinx à tête humaine. Il présente une offrande à une divinité d'Héliopolis. Le deuxième obélisque, en quartzite jaune, est composé de trois fragments : l'un avait été trouvé en 1994, les deux autres ont été découverts au cours de cette campagne, toujours dans la même zone et il semble qu'ils soient jointifs (hauteur totale conservée : 4,18 m). Cette nouvelle découverte permet de rectifier l'attribution proposée l'année dernière : la titulature plus complète assure qu'il ne s'agit pas de Ramsès II, mais de son père. Un

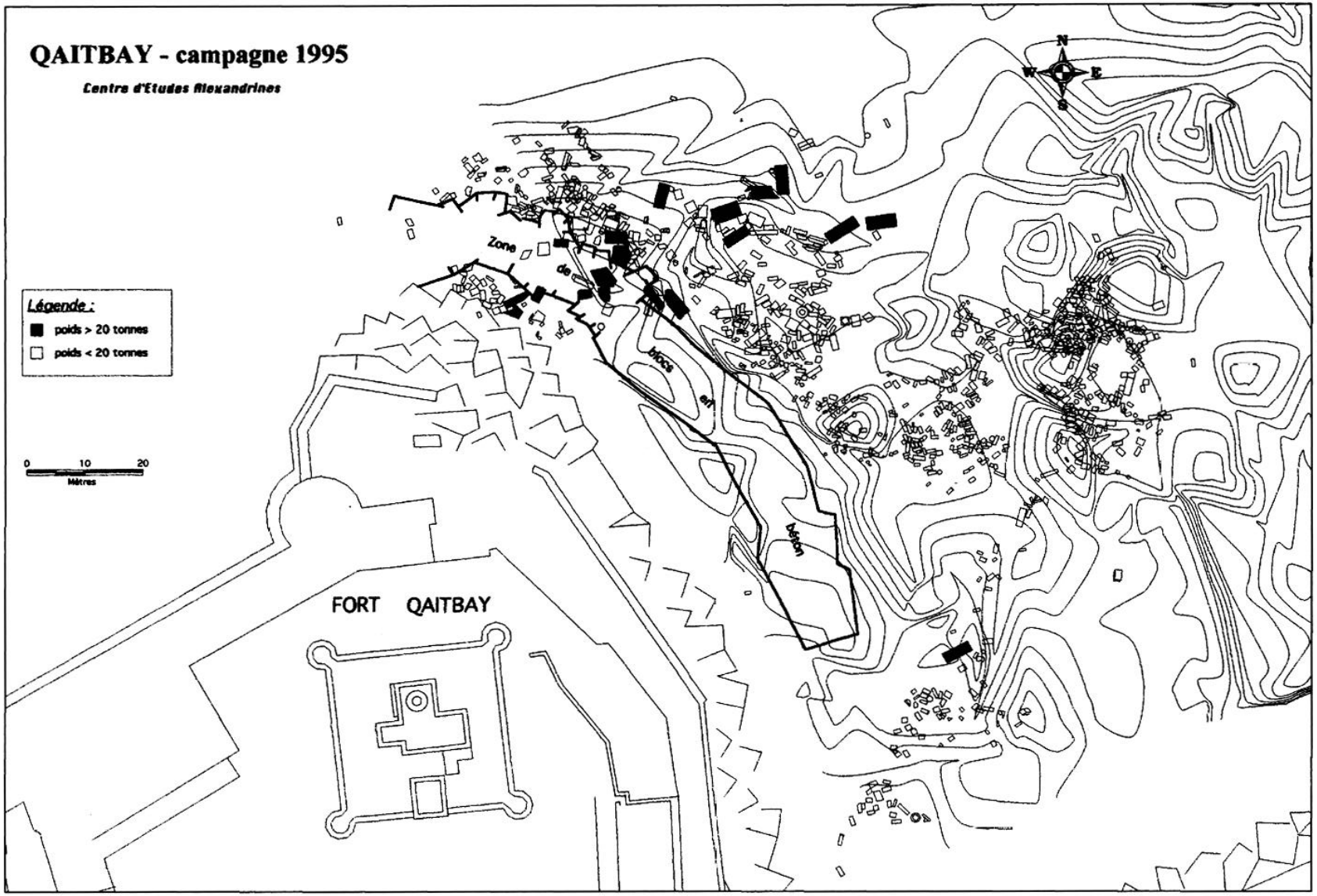

Fig. 2. Fouille sous-marine de Qaitbay : carte de la zone fouillée (1995).

Fig. 3. *Ibidem* : obélisque de Séthi Ier avec la représentation du pharaon en sphinx à tête d'animal séthien. Cliché A. Lecler (IFAO).

petit fragment d'obélisque en granite gris (hauteur conservée : 0,85 m) porte un cartouche fragmentaire, sans doute avec le nom d'un Psammétique.

Une douzaine de sphinx ont été découverts. Ils sont de tailles différentes et de matériaux variés : en granite rose, en granite gris, en grauwacke, en calcite, ils appartiennent aussi à des époques fort distantes. Le plus ancien porte le nom de Sésostris III, pharaon de la XIIe dynastie (1881-1842 av. J.-C.), alors que le plus récent appartient au pharaon Psammétique II, de la XXVIe dynastie (595-589 av. J.-C.) : treize siècles les séparent. Plusieurs inscriptions indiquent qu'ils étaient consacrés aux divinités d'Héliopolis. Quelques-uns sont en bon état, d'autres en revanche ont été profondément retaillés.

Quelques fragments architecturaux appartiennent aussi à l'époque pharaonique : il s'agit de colonnes papyriformes (dont l'une porte un cartouche de Ramsès II), de jambages et linteaux. La plupart sont retravaillés.

Des obélisques, des sphinx, ainsi que quelques fragments d'architecture sont en parfait état de conservation et devaient servir de décor dans la ville, tout comme les fameuses « Aiguilles de

Cléopâtre », les deux obélisques de Touthmosis III qui marquaient l'entrée du Césaréum. L'inscription trouvée sur un des crabes de bronze qui soutenaient l'un des obélisques nous apprend qu'il avait été érigé à cet endroit sous Auguste, en 13 av. J.-C. Les inscriptions hiéroglyphiques qui les couvrent montrent qu'ils avaient été empruntés au sanctuaire d'Héliopolis. Il en est de même pour les éléments pharaoniques retrouvés sous l'eau : les arguments que nous avions avancés en 1994 se trouvent confortés par la répétition des dédicaces aux divinités héliopolitaines. Répétons que la présence de ces pièces pharaoniques ne changent en rien l'histoire d'Alexandrie. Ils témoignent seulement d'emprunts faits sous les Ptolémées et les empereurs romains à un sanctuaire en état d'abandon qui servait de carrière : les pièces retravaillées devaient être employées dans les massifs des constructions, tandis que les éléments bien conservés donnaient à la ville un décor pharaonique que nous ne soupçonnions pas d'une telle ampleur, malgré les descriptions de certaines sources antiques qui, tel Pline l'Ancien, recensent les obélisques érigés dans la cité.

C. La sculpture hellénistique

FIG. 4 Outre le corps de la statue colossale d'un Ptolémée représenté en pharaon et le buste d'une statue féminine découverts en 1994, nous avons trouvé cette année deux têtes de grande taille en
FIG. 5 granite d'Assouan : hautes respectivement de 0,70 m et 0,80 m, elles portent un némès et l'une d'entre elles une mortaise sans doute destinée à accueillir une couronne Pschent. Il s'agit donc des restes de deux autres statues de Ptolémées-pharaons, ce qui correspond assez bien au nombre des bases colossales : nous en avons identifié deux autres qui s'ajoutent aux quatre qui avaient été repérées l'an dernier. L'on a sans doute affaire à trois couples royaux. Miss Honor Frost nous a appris qu'au début des années 60, Kamal Abou el-Saadat avait trouvé les deux statues les mieux conservées gisant côte à côte en contrebas de leurs bases : c'est un indice qu'elles se trouvaient presque *in situ*, près de l'endroit où elles étaient érigées dans l'Antiquité. À la pointe Est de l'île de Pharos, elles se dressaient sans doute au pied du Phare lui-même, imposant en geste de propagande royale leur vue à tous les voyageurs arrivant par mer à Alexandrie, à l'instar des colosses que les pharaons érigeaient devant les pylônes des temples.

D. Les blocs du Phare

Une évidence est apparue au cours de cette campagne : une douzaine d'éléments architecturaux situés dans la zone Nord du site se distinguent par leur taille. Tous en granite d'Assouan, ils sont d'un poids qui peut atteindre les 70 tonnes. Dalles, linteaux, jambages, leurs dimensions sont remarquables : l'un des jambages mesure plus de 11,50 m de hauteur. Le tri par un seuil de poids
FIG. 2 fixé à 20 tonnes a fait apparaître sur la carte qu'ils sont disposés sur une ligne qui prend naissance sur la côte près du fort Qaitbay et qui, du Sud-Ouest, part vers le Nord-Est. Plusieurs de ces pièces sont brisées en deux voire en trois fragments, ce qui indique qu'elles sont tombées d'une certaine hauteur.

Les auteurs anciens, Strabon en tête, indiquent que le Phare s'élevait à l'extrémité Est de l'île de Pharos et la tradition arabe nous transmet que le fort du sultan mamelouk Qaitbay a été construit

Fig. 4. *Ibidem* : corps de la statue colossale d'un Ptolémée-pharaon. Cliché J.-Y. Empereur.

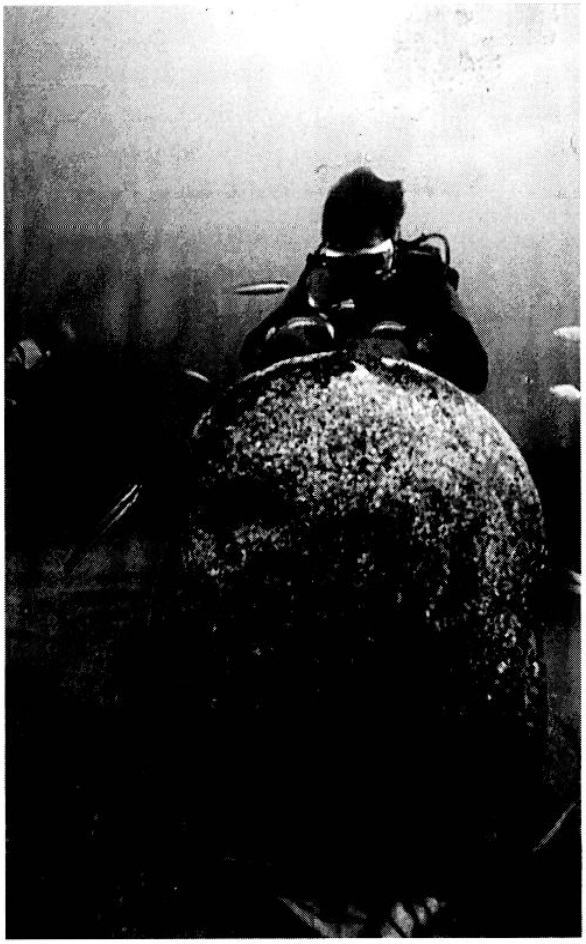

Fig. 5. *Ibidem* : tête d'une statue colossale d'un Ptolémée-pharaon. Cliché St. Compoint (Sygma).

sur les ruines du Phare. Il s'agit d'un fait relativement proche de nous, puisque le Phare s'est écroulé à la suite d'un tremblement de terre fatal au cours de la première moitié du XIV[e] siècle de notre ère et que le fort a été bâti sur son embase un siècle plus tard, en 1477. Vu la difficulté de mouvoir des éléments d'une telle taille, il semble assez logique de les attribuer au Phare lui-même. On rétorquera que Strabon décrit une tour de pierre blanche, mais il s'agit là d'éléments de renforcement, embrasures de portes et de fenêtres qui exigeaient des pièces d'une force particulière. Il est curieux de constater le même phénomène dans l'architecture du fort mamelouk : alors que la maçonnerie est faite de calcaire local, les jambages et linteaux sont des pièces antiques remployées, en granite rose d'Assouan. Certes, ces considérations ne changeront pas grand chose au dessin traditionnel du Phare, tel qu'Hermann Thiersch l'a fixé en 1909 dans son étude magistrale sur le sujet. Tout au moins ont-elles l'intérêt d'introduire un élément égyptien dans cette tour qui a été classée peu après sa construction dans la liste grecque des Sept Merveilles du Monde.

E. La formation du site archéologique

Si notre attribution au Phare des éléments architecturaux de taille exceptionnelle est correcte, on pourra se demander ce que sont devenus les blocs qui constituaient le gros œuvre du monument. On notera que pour ainsi dire la totalité des blocs qui se trouvent aujourd'hui sous l'eau sont en granite d'Assouan. Il est à supposer que les éléments de calcaire ou de marbre, plus faciles à retailler, ont été remployés dans la construction du fort Qaitbay en 1477 ou de la ville ottomane qui s'est développée à partir de 1517 sur les atterrissements qui se sont accumulés de part et d'autre de l'Heptastade. Quant à savoir si le site, dans son ensemble ou en partie, se trouvait hors d'eau dans l'Antiquité, cela nécessite le recours à des mesures précises qui sont prévues pour un avenir proche. Nous nous contenterons de noter que la zone est soumise à des phénomènes de subsidence de forte amplitude.

F. Le levage et la mise à terre de 34 pièces

À la demande des autorités égyptiennes, un certain nombre de pièces ont été prélevées sur le
FIG. 6 fond et transportées à terre. Elles ont été placées immédiatement dans des bassins remplis d'une eau à même teneur de sodium que l'eau de mer et soumis à un lent processus de désalinisation qui
FIG. 7 durera plusieurs mois. Le but est de les présenter au public dans un petit musée en plein air. Il reste que cette opération d'envergure, menée à l'automne 1995, ne concerne qu'un nombre très limité de pièces et que l'essentiel du site archéologique sous-marin reste en place.

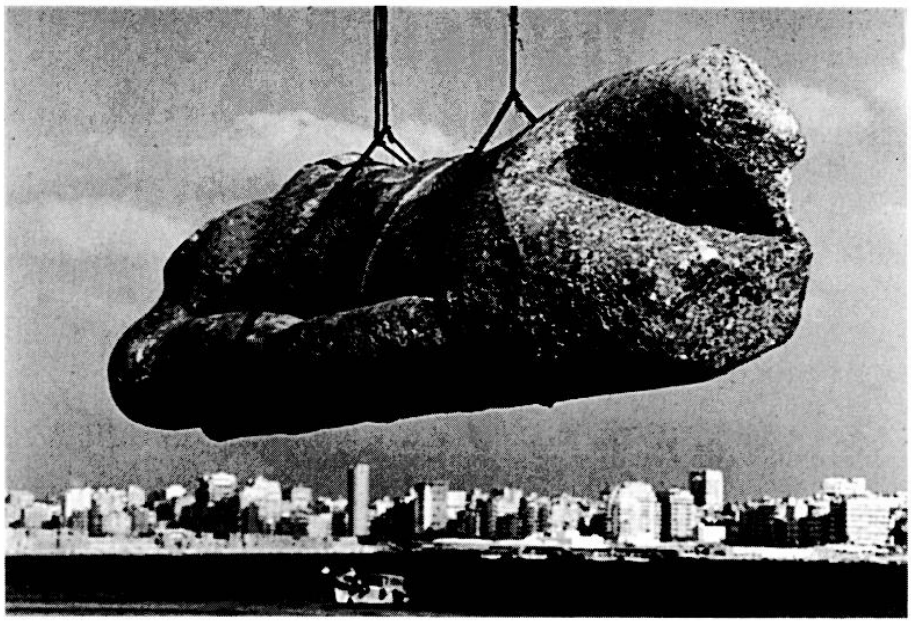

Fig. 6. *Ibidem* : levage du corps de la statue colossale d'un Ptolémée-pharaon.
Cliché St. Compoint (Sygma).

Fig. 7. Couronne hathorique, sphinx et autres pièces provenant du site de Qaitbay dans le bassin de désalinisation de Kôm el-Dick. Cliché J.-Y. Empereur.

G. Programme pour une future campagne

Seule la moitié du site a été cartographiée et le travail qui reste à accomplir est considérable. De plus, en certains endroits, les entassements de blocs nécessiteront le levage des couches supérieures au moyen de ballons gonflés à l'air comprimé. Enfin, nous espérons le déplacement dans un avenir proche des blocs de béton moderne qui doivent recouvrir des éléments antiques intéressants pour la compréhension de l'ensemble. C'est dans une zone proche de ce béton que nous avons retrouvé plusieurs pièces que nous attribuons au Phare ainsi que des fragments de la statuaire colossale. Le travail qui reste à réaliser demandera au moins deux campagnes de fouilles supplémentaires.

* Directeur de Recherche au CNRS.

1 Pour les fouilles de 1994, voir les rapports parus dans le *BCH* 119 (1995), p. 743-760 (avec n. 1, la bibliographie pour les campagnes précédentes) et N. GRIMAL, *BIFAO* 95 (1995), p. 594-600.

Tous nos remerciements vont à Madame Dorreya Saïd, Directrice générale des Musées et des Sites Archéologiques d'Alexandrie ; à Monsieur Ahmed Abdel Fattah, Directeur général des Antiquités du Ouest-Delta ; à Madame Camélia Georges, Inspectrice en Chef détachée sur nos fouilles, ainsi qu'aux Inspecteurs Merwatte Yehia et Mohamed Mousa.

2 M. KOWALSKA, « Quatre fragments de stèles funéraires arabes de Kôm el-Dikka », *Études et Travaux* 4 (1970), p. 133-136.

3 Je tiens à remercier ici M. Nicolas Grimal, Directeur de l'IFAO, pour son appui constant au cours de cette fouille.